



Commission mer

K/mer café

Information de la « Commission mer »
mars 2021

Pleins feux sur :

- L'actualité de la « Commission mer »
- Le calendrier des événements 2021 (modifié)
- Les formations du moment
- Le SUP et sa pratique





- L'actualité de l'environnement et de la biodiversité : le goéland
- La sécurité en kayak de mer
- Les prochains évènements de la commission

L'actualité de la « Commission mer » (Joël Dugay CM)

La situation sanitaire actuelle est bien évidemment préoccupante et ne facilite pas la stabilité de la planification des activités, notamment le kayak de mer. Malgré cela, nous tentons ensemble d'anticiper le mieux possible (*merci à tous les acteurs des évènements*) afin de permettre de poursuivre notre passion dans les meilleures conditions. Dans l'immédiat, je m'efforce de ne pas annuler la programmation prévue en trouvant d'autres solutions sur des périodes acceptables et possibles. La journée du 7 mars sur l'hypothermie a été annulée mais néanmoins dans l'espoir de pouvoir la replacer à l'automne prochain. Cela doit permettre de conserver la programmation de seize évènements 2021 jusqu'à la fin de l'année. Vous trouverez dans ce nouveau calendrier des modifications de dates afin de prendre en compte les contraintes sanitaires et l'espoir de retrouver une période plus sereine et dynamique.

Le calendrier des évènements 2021 (modifié)

Calendrier des évènements 2021 – version : 15 mars 2021

Des évènements sont déplacés mais toujours dans le même semestre et parfois, ils sont basculés sur le second semestre de l'année afin de conserver une harmonisation de la planification.

Ref	Evènements	Périodes / Dates	Contenu	Description	Responsables
1	Stage : gestion de l'hypothermie en kayak de mer – bassin de Cergy ou Vayres	Dimanche 7 mars 2021	Mise en situation dans de l'eau froide.	Comment aborder des situations difficiles dans un environnement hostile	Christophe Henrion (Trappes) + aide PM
2	Réunion de la « Commission mer » En visio	Vendredi 26 mars à 20h30	Point d'actualité, évènements, nouveau calendrier 2021		Joël Dugay - CM
3	Formation théorique Deux sessions de 1h30	Vendredi 23 avril 20h30 à 22h00	Formation théorique à la connaissance de la pratique du	Connaissance générale, exposés : météo, vagues, courants,	Joël Dugay - CM



	En visio	Vendredi 30 avril 20h30 à 22h00	<i>kayak de mer. Ensemble de modules (météo, sécurité, vagues, courants, hypothermie et biodiversité</i>	houle, sécurité, navigation, biodiversité, mise en place d'un plan de navigation	
4	Certification pagaie couleur eau calme	Samedi 8 mai 10h30 à 16h	Base de Créteil	Pagaie couleur : jaune, verte, bleue eau calme	Joël Dugay + pôle moniteurs
5	Rassemblement à Créteil De 10h30 à 17h	Dimanche 9 mai	Journée de partage et d'essais des kayaks personnels, du matériel de mer et des conseils	Navigation sur la Marne l'après midi	Joël Dugay CM Eliane Debusne CM
6	Stage de perfectionnement Bretagne nord – Paimpol, Roscoff, Molène	Vendredi 14 au dimanche 16 mai 2021	Perfectionnement pour le niveau pagaie bleue et pagaie rouge Conduite de groupe	Mise en situation dans des conditions soutenues, courants, passes-cailloux, surf, sécurité	Interaction – Jean-Marc Terrade Joël Dugay (CM)
7	Certification CQP	29 et 30 mai 2021 – LochChrist (56)	Certification courte sur 2 jours	Pour les MFPC Organisé par le CR Bretagne	Joël Dugay - CM
8	Stage de kayak de mer sur la presqu'île de Crozon et Camaret Léo Lagrange Ou Camping	Dimanche 30 mai au samedi 5 juin	Stage/formation sur une semaine. Tous les sujets liés à la technique et à la sécurité sont abordés pour les débutants avancés et le perfectionnement pour les autres.	Navigation sur tout le secteur, plan de navigation et mise en situation. Passage de « pagaies couleurs mer » Découverte des grottes, du Tas de Pois, de la cote de Morgat à Camaret	Jean-Paul Morel (PSUC-Orsay) Philippe Pecheux (Torcy) Jacques Guyard (Torcy) Joël Dugay (CM – Créteil)
9	Rassemblement Ck/mer - Bretagne	Août – une semaine période du 15 août au 28 août	Anniversaire des 40 ans de Ck/mer	Bretagne – Cap Sizun / Morgat	Libre
10	Randonnée découverte - Ebihens	Samedi 4 au lundi 6 septembre 2021	Randonnée sur le secteur de Saint Malo et l'archipel des Ebihens ou « Enez Bihan »	Découverte de la Côte d'Emeraude	Philippe Pecheux (Torcy) Jean-Paul Morel (PSUC Orsay)
11	Stage Zen attitude	Samedi 11 au	Stage sur la	Approche de la	Planète kayak –



	Bretagne nord	lundi 13 septembre 2021	recherche de la gestuelle dans la pratique du kayak de mer	Zen attitude en kayak de mer	Agnès Penisson Sylvaine Bataille (Trappes) Béatrice Lucet (SNTM)
12	Saint Malo – Guimorais	Dimanche 9 et 10 octobre 2021	Navigation de Cancale à St Malo	Tous les niveaux depuis la PV confirmée	Jean-Paul Morel (PSUC Orsay) + aide Pôle moniteurs
13	Journée de sécurité en kayak de mer – piscine de la SNTM A Saint-Maur	Dimanche 7 novembre 2021 10h à 16h30	Journée en deux parties : le matin pour des exposés, l'après-midi pour des ateliers dans l'eau	Les thèmes abordés traitent de la sécurité, de l'aisance et du perfectionnement pour les pagaies vertes et bleues.	Béatrice Lucet (SNTM) Joël Dugay (CM) Equipe SNTM + Pôle moniteurs
14	Bretagne sud Golfe du Morbihan - Quiberon – Ile de Groix – Ploemeur - Doelan	Jeudi 11 au dimanche 14 novembre 2021	Tous les niveaux depuis la pagaie verte confirmée Passage pagaie couleur	Objectif : améliorer ses compétences dans des situations délicates, conduite de groupes, ...	Pôle moniteurs
15	Baie de somme	Samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021	Navigation découverte dans la « Baie de Somme »		Joël Dugay (CM) + pôle moniteurs
16	Formation théorique en présentiel	Dimanche 12 décembre 2021 De 10h à 16h30	Connaissance du kayak de mer : éléments de la météo, vagues et courants, de la navigation, de la sécurité et de la biodiversité	Exposé magistral et cas d'études pour concevoir un plan de navigation sécurisé sur une à plusieurs journées	Joël Dugay (CM)

Un regard sur les prochaines formations – (Joel Dugay)

Plusieurs formations ou certifications sont proposées prochainement pour le kayak de mer au niveau de la FFCK, [Création et ouverture du Brevet Fédéral de Guide | FFCK](#)

➤ le diplôme de Guide Fédéral.

- Composé de 3 options (l'eau vive, la mer, l'eau calme), ce diplôme vise à former des cadres capables de programmer, d'organiser, d'accompagner des sorties clubs en assurant la sécurité de l'ensemble des pratiquants y compris sur des parcours inconnus et engagés.



➤ Formation à l'environnement « mer »

Objectifs de la formation :

- Analyser de site de navigation maritime,
- Connaissance de facteurs physiques et environnementaux liés à la pratique (Phénomènes météo marins),
- Connaissance du patrimoine naturel : faune, flore, géomorphologie.

Date et lieux :

Formation : du 22 au 23 mai 2021, soit un volume horaire de 14 heures.

Lieu de formation : Paimpol (22)

Au niveau de la "Commission mer"

- La formation théorique prévue le Dimanche 28 mars 2021 est déplacée : elle est réorganisée de la manière suivante,
 - Deux sessions en visio-conférence de 1h30 (plusieurs modules abordés)
 - ✓ Le vendredi 23 avril de 20h30 à 22h (connaissances, météo, vagues, courants...)
 - ✓ Le vendredi 30 avril de 20h30 à 22h (sécurité, analyse des sites de navigation, biodiversité)
- Une semaine de stage à Crozon (29) pour tous les niveaux : technique, sécurité, surf ... du 30 mai au Samedi 5 juin 2021
- Une journée entière de technique et de sécurité en piscine avec le club de la SNTM - le Dimanche 7 novembre 2021
- Une journée entière le Dimanche 12 décembre
 - ✓ Modules de connaissances (connaissance du KM, météo, vent, courants, vagues, houle, analyse des sites de pratique, sécurité)
 - ✓ Réflexion sur la biodiversité marine, la géomorphologie et le phénomène d'érosion du trait de côte
 - ✓ Elaboration d'un plan de navigation sur un à plusieurs jours
 - ✓ Etudes de cas
- Les formations MFPC en VAE : vous pouvez me contacter pour une première réflexion préalable afin de préparer votre dossier avant de le présenter à Sébastien Tester (CTR).



➤ Les certifications,

- ✓ La certification CQP (certification professionnelle sur 2 jours) organisée par le comité régional de Bretagne (inscription par la FFCK) - 29 et 30 mai 2021 à LochChrist (56)
- ✓ La certification de la pagaie verte et de pagaie bleue mer lors du stage à Crozon en début juin (pôle moniteurs)
- ✓ La certification de la pagaie verte et de la pagaie bleue eau calme - le Samedi 8 mai de 10h30 à 16h sur la base du club de Créteil (pôle moniteurs)

Le SUP et sa pratique (Joël Dugay)

Depuis quelques temps, vous êtes nombreux à demander si nous pouvions - dans le cadre de la « commission mer » - organiser une initiation (voire du perfectionnement) de la pratique du SUP (Stand Up Paddle). Lors de la dernière réunion de la commission, nous avons relevé ce point et nous avons convenu de tenter l'expérience sur des plans d'eau calme mais surtout en mer, en balade, dans les vagues et en surf.

Pour rappel, depuis les formations des AMFPC, les moniteurs sont habilités à encadrer des sessions de SUP (formations, certifications PC). Je vous propose donc de nous lancer, pour de l'initiation et des démonstrations, le dimanche 9 mai sur la base de Créteil lors du rassemblement (merci à ceux qui possèdent des SUP de les apporter). Par la suite, nous poursuivrons nos expériences en mer lors du stage à Crozon au début du mois de juin.

Les tutos sur les techniques et le matos :

[Vidéo Tuto : 10 conseils pour progresser en Stand Up Paddle \(supmag.fr\)](https://supmag.fr)

[\[Vidéo test matos 2021\] Les planches Aqua Marina All round advanced Coral 10'2", Beast 10'6", Magma 11'2" et Atlas 12'0" \(supmag.fr\)](https://supmag.fr)





L'actualité de l'environnement et de la biodiversité - (Eliane Debusne)

LA MER A.... PARIS !

Plages, coquillages et crustacés, requins et oursins, coraux et sables chauds...

Si, si, la mer est à Paris mais à plus de 20 m... sous terre !

Pourtant, en fermant les yeux, des cris stridents nous feraient bien croire que nous sommes sur la côte mais sans l'odeur de du varech !

Grossissant leur cohorte un peu plus chaque année, les goélands « montent » à la capitale en suivant le cours de la Seine prendre leur quartier d'hiver pour se protéger du froid et faire bombance.

Mais certains migrent définitivement : la vie, en bord de mer, ne serait donc plus aussi belle ?

Eh non ! Là-bas, les goélands y sont pourchassés.

On ne sait comment se défaire de ces oiseaux charognards ...qui dévastent les bouchots, qui rôdent au-dessus des piscicultures, qui souillent les toits et les rues par leurs fientes...les plus hasardeux allant même jusqu'à chiper le jambon d'un sandwich ou chaparder dans les assiettes...sur les tables en terrasse des restaurants !

On peut sourire aussi en lisant les « une » des gazettes régionales qui se gaussent de la recrudescence de leurs attaques sur l'homme et même attrapant leurs petits chiens !

Faits assez rares qui ne peuvent, bien-sûr, pas servir à généraliser le changement de comportement de ces oiseaux mais, habituels, en période de nidification quand leurs nids au sol sont menacés !

Alors, des « effaroucheurs professionnels » sont missionnés pour patrouiller dans les parcs à moules 8h par

jour (à pied à marée basse, en bateau à marée haute) ou pour installer des dispositifs acoustiques imitant les cris des faucons ou des éperviers pour les chasser. Mais le goéland est malin : il a vite compris la supercherie !

Pour participer à la maîtrise de la population des goélands, une autre tentative, la seule autorisée, plus efficace (98% à 100%) mais plus coûteuse (20euros par œuf !) est utilisée : les drones ! Sous le contrôle du Ministère chargé de l'Environnement, les couvées sont pulvérisées d'huile de colza qui obstruent ainsi les pores des coquilles, asphyxiant l'embryon. Ne pouvant plus respirer, les œufs deviennent stériles. Fidèle, la femelle garde le même partenaire, niche au même endroit mais si la ponte ne fonctionne pas, elle part et trouve un autre...mâle !



Ainsi... certains s'exilent loin de leurs rivages... Pas facile, la vie de goéland !

Plusieurs phénomènes se sont conjugués aussi dans un même temps :

- ✓ le statut de leur protection par la loi de 1976 qui les protègent : leurs tirs étaient autorisés avant.
- ✓ la prolifération de leurs colonies dans les villes côtières : n'étant plus chassés, leur milieu naturel est devenu surpeuplé. Quand les goélands des îles crient famine, ceux des villes s'en sortent bien : leur fécondité annuelle est de 1,5 jeune sur la côte contre 0,3 sur les îles.
- ✓ l'abondance des ressources alimentaires : depuis plusieurs décennies, les décharges à ciel ouvert disparaissant, ils se sont tournés vers les déchets urbains. Très opportuniste, ils ont su profiter de ce que notre société produit en grande quantité : les ordures ménagères qui font d'eux, des éboueurs des villes. Pas spécialisés en termes d'alimentation, ils ne mangent pas forcément que du poisson et se nourrissent aussi notamment en faisant « leurs marchés » ou les poubelles

Migrant ainsi jusqu' à l'intérieur des terres en suivant les cours d'eau, il a su s'adapter à la vie parisienne !

Discrets, ils suscitent plutôt la curiosité des Parisiens et l'amusement de leurs enfants même si leurs « pleurs » restent l'unique plainte résonnant toujours un peu plus forte sur les bords de Seine.

Finis les falaises et les balcons avec vue sur mer, ils ont trouvé gîte sur les cheminées des immeubles haussmanniens ou sur les toits du Musée National d'Histoire Naturelle : le luxe ?

Si autrefois, leurs œufs (4 à 6 par ponte...) étaient pour les pêcheurs et les paysans l'essentiel de leurs revenus ainsi que les plumes utilisées comme duvet pour faire des édredons comme l'eider, de nos jours, ils n'ont plus grand-chose à craindre de l'homme, le ragout des goélands a aussi disparu !



Ils n'hésitent donc plus à descendre au contact des passants...

Alors, que faire pour arriver à « vivre ensemble » ?

Des mesures de bons sens ?

Régenter les humains ?



Qu'ils soient plus raisonnables ?
Eviter de commander du jambon et
préférer la salade à la terrasse des
cafés ?

Eviter les sandwiches et les moules ?
Ne pas pique-niquer sur les plages ?
Et, toi, « Jo, le goéland », qu'en penses-tu ?

Toi qui nous as prouvé que l'homme et l'oiseau pouvaient cohabiter en toute quiétude ...
Te souviens-tu du jour où tu t'es posé sur le quai du petit port du Logeo, affamé, épuisé,
affaibli par un hameçon planté en travers du bec ?
Quand l'homme t'a soigné, nourri de...sardines !

Utiliser les boules Quiès pour dormir ?
Et moins...se reproduire pour diminuer le
contact avec les oiseaux marins ?
Eh oui, plus la population est importante
et plus les « affrontements » se
multiplient...

Il faudra peut-être que l'homme accepte de partager l'espace dont il n'a pas le monopole :
les oiseaux faisant partie d'une dynamique d'équilibre fondamentale, même en ville !

« **Œufs de goélands** » : bonbons au chocolat fourré aux éclats de crêpes dentelles
(confiserie bretonne à consommer sans modération).



La sécurité en kayak de mer (Joël Dugay)

En rappel de ce qui a déjà été dit, chaque navigation doit être rigoureusement préparée
avec les personnes qui participent à la sortie et en vérifiant son matériel :

- Equipement de fond (ou de base) incontournable
- Son matériel de sécurité complet
- Sa tenue vestimentaire chaude et adaptée à la période et à la sortie (des vêtements de rechange)
- Son matériel de communication : VHF, balise ou montre DIAL (recommandée par la commission mer), son téléphone dans une pochette et



les numéros d'urgence avec les contacts à prévenir dans tous les cas de figure

Important ! vous trouverez sur le site d'information du comité régional et dans la rubrique « Kayak de mer », une fiche de sécurité que vous pouvez consulter régulièrement avant de prendre part à une sortie. Il est important pour vous d'être un acteur engagé dans votre propre sécurité et de celle des personnes qui vous accompagnent.

[Licenciés Loisir Mer - CRIFCK - Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie \(kayak-iledefrance.fr\)](http://www.iledefrance.fr)

En ce qui concerne le système de géolocalisation, la SNSM a mis au point un dispositif sous la forme d'une montre DIAL (Dispositif individuel d'alerte et de localisation). Lorsque celle-ci est activée en appuyant trois secondes sur le bouton dédié, les coordonnées sont envoyées (carte sim multi opérateurs) à trois destinataires qui assurent une veille à terre. Ces derniers déclencheront l'alerte auprès des secours (CROSS, gendarmerie ...) en fournissant les coordonnées.

La commission mer recommande ce système à titre collectif et associé à une VHF pour les clubs lors des sorties groupées en kayak de mer. <https://www.snsn.org/dispositif-individuel-dalerte-et-de-localisation-dial-0>



L'accidentologie en kayak de mer - à l'instar du milieu montagnard- est un moyen d'apprendre sur nos pratiques et de mettre en œuvre des solutions de sécurité adaptées dans l'intérêt général. Prochainement, vous recevrez (prochain numéro du Kmer/Café) un formulaire afin de mieux cerner vos attentes, votre expérience et la manière de vos pratiques en kayak de mer (rando sur un à plusieurs jours, surf, passes à cailloux, environnement...). C'est aussi l'occasion d'expliquer les événements non sollicités qui ont amené à faire intervenir les secours dans un but de précaution jusqu'à des difficultés majeures. L'objectif de cette démarche pour la commission mer est de mettre en place un vivier de connaissances sur notre pratique et accessibles dans le but d'accentuer les recommandations de sécurité et de gagner en expérience sécuritaire.



Les prochains évènements de la « Commission mer » :

La réunion de la commission mer : le vendredi 26 mars à 20h30

Les formations théoriques en visio : vendredi 23 avril et vendredi 30 avril à 20h30

